

M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie(BCT) a ouvert, lundi 09 février 2009, les travaux de la journée d'information sur les décisions présidentielles pour la promotion des exportations organisée à l'initiative de la BCT et le ministère du commerce et de l'artisanat avec le concours de l'Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat(UTICA).

Cette journée a pour but de mieux faire connaître les mesures décidées par le chef de l'état pour la promotion des exportations et de sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques à l'enjeu de les exploiter au mieux et dans les meilleurs délais.

L'objectif étant d'améliorer la compétitivité des PME tunisiennes, de préserver leur part de marché à l'international et de les aider à se prémunir contre les effets pervers de la crise internationale.

M. BACCAR, a indiqué que cette crise aux conséquences incertaines est l'une des plus «graves crises» qui ont affecté, jusqu'ici, les différentes places internationales, avec pour corollaire une récession économique généralisée touchant l'ensemble des pays industrialisés.

Les prévisions, a-t-il ajouté, tablent sur une croissance mondiale ne dépassant pas les 0,5% pour l'année 2009 contre 3,4% une année auparavant.

La Tunisie, pays dont l'économie est fortement ouverte sur l'international, a-t-il poursuivi, n'est pas à l'abri de l'actuelle crise, indiquant que les secteurs qui ont été les plus touchés par le ralentissement de la demande mondiale sont le textile-habillement, les Industries mécaniques et électriques(IME) et le tourisme.

Il a rappelé dans ce cadre, que le Président Ben Ali a ordonné la création, au sein de la BCT, d'une commission nationale chargée d'assurer le suivi de la conjoncture internationale et de jouer le rôle de veille.

Le Gouverneur de la BCT a indiqué qu'à la lumière des travaux de cette commission, il a été décidé de mettre en place une stratégie nationale visant à venir en aide aux entreprises en difficulté d'une part et à promouvoir les exportations et à en diversifier la base, d'autre part.

M. BACCAR a passé en revue les dernières mesures structurelles ordonnées par le chef de l'état en vue de promouvoir les exportations. Il s'agit pour l'essentiel de faire adapter le cadre juridique et organisationnel du commerce extérieur aux nouvelles exigences internationales, d'élaborer un troisième programme de développement des exportations (PDE)(2010-2014), de consolider le fonds de garantie de financement des exportations avant expédition et de renforcer ses interventions pour appuyer les exportations des services.

Le gouverneur de la BCT a évoqué également les mesures décidées en matière de change et de financement. Ainsi, le plafond annuel de l'allocation pour voyages d'affaires - exportateurs a été augmenté de 300 000 DT à 500 000 DT, tandis que les plafonds annuels des transferts pouvant être librement réalisés par les entreprises non-exportatrices au titre de l'investissement à l'étranger ont été portés à 500 000 DT. Les banques sont autorisées à mobiliser les effets escomptés sur l'étranger et ayant une usure maximale de 360 jours contre 180 jours actuellement.

En ce qui concerne la politique de change, M. BACCAR a relevé que l'autorité d'émission a adopté une politique de change « souple » afin d'aider les entreprises exportatrices à préserver leur part des marchés internationaux.

S'agissant de la parité du dinar par rapport aux principales monnaies d'investissement et d'endettement, le Gouverneur de la BCT a fait savoir que le taux de change du dinar par rapport à l'euro connaît une quasi stabilité, perceptible à travers une légère hausse de 0,4%.

Parmi les autres actions engagées par la Banque centrale, M. BACCAR a évoqué la réduction du taux de la réserve obligatoire (RO) afin de mettre à la disposition des banques de la place les liquidités nécessaires. Cette baisse a permis d'injecter pas moins de 250 millions de dinars de liquidités supplémentaires et de réduire, de 50 points, le taux de marché monétaire (TM) ce qui a permis de baisser le TMM du mois de janvier 2009 à 4,70% alors qu'il était de l'ordre de 5,19% en décembre 2008.

Plusieurs communications ont été présentées dans le cadre de cette journée. Elles portent pour l'essentiel sur la facilitation des formalités de commerce extérieur et de dédouanement des marchandises à travers notamment une plus grande valorisation du facteur de proximité avec l'Union européenne et d'une amélioration du classement de la Tunisie auprès des institutions internationales.

Les conférenciers ont appelé à diversifier la base des exportations des biens et services, à travers une augmentation de la part des exportations des services à haute valeur ajoutée et à exploiter au mieux les accords de libre échange conclus avec les pays frères et amis, notamment avec les pays de l'Union du Maghreb arabe(UMA). Il convient de signaler, dans ce cadre, qu'un guide d'implantation commerciale à l'étranger sera mis à la disposition des différents acteurs économiques vers la fin du mois de février, avec comme premier pays candidat : l'Algérie.

S'agissant du volet promotionnel, l'accent sera mis sur le renforcement de la participation de la Tunisie aux salons et foires spécialisés à l'étranger et sur l'organisation de foires à dimension régionale et internationale en Tunisie à l'instar du TEXMED et du salon international d'exportation des services.

Le débat a porté sur l'intérêt qu'il y a à faire profiter les exportateurs tunisiens de plusieurs lignes de crédit et de financement notamment vers les marchés africains et à mettre à leur disposition une base de données comportant toutes les informations nécessaires aux opérations d'implantation à l'étranger (climat d'affaires, cadre réglementaire).